

C.P. 3192, daté le 13 novembre 1917.—Echelle de paye lors du renvoi des hommes qui n'ont pas droits à une gratification de trois mois.

C.P. 3306, daté le 29 novembre 1917.—Amendement à l'Ordre concernant la Défense du Canada, 1917": *re* fournir des renseignements concernant les mouvements des navires.

C.P. 3307, daté le 29 novembre 1917.—Amendement à l'Ordre concernant la "Défense du Canada, 1917": *re* élargissement des prisonniers marins.

C.P. 3319, daté le 29 novembre 1917.—"Amendement à l'ordre concernant la Défense du Canada, 1917": *re* port d'allumettes dans le voisinage de matières inflammables.

C.P. 3362, daté le 24 décembre 1917.—Amendement à l'Ordre concernant la Défense du Canada, 1917": *re* transport des explosifs sur les trains à passagers.

C.P. 3391, daté le 24 décembre 1917.—Rétention des services des hommes dans la marine royale canadienne après la fin de la guerre.

C.P. 3392, daté le 22 décembre 1917.—Création du rang de commandant, R. N. C. V. R.

C.P. 3470, daté le 26 décembre 1917.—Création de grade à brevet, marine royale canadienne.

C.P. 3474, daté le 27 décembre 1917.—Echelle de paye pour les paie-mâîtres R. N. C. V. R.

C.P. 3475, daté le 5 janvier 1918.—Allocation de séparation.

C.P. 558, daté le 8 mars 1918.—Vigie sur les navires marchands.

C.P. 560, daté le 8 mars 1918.—Accordant aux navires américains les privilèges des ports canadiens. (*Document de la session, No 42a.*)

Aussi,—Rapport du ministère du Service Naval, pour l'exercice expirant le 31 mars 1917. (*Document de la session, No 38.*)

Et aussi,—Cinquantième rapport annuel du Service des Pêcheries, ministère du Service Naval, 1916-1917. (*Document de la session, No 39.*)

Sir George Foster, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie des décrets du conseil suivants:—

C.P. 1579, daté le 11 juin 1917.—Contrôleur du combustible.—Rapport sur la situation économique en ce qui concerne le charbon, et nomination de Chas. A. Magrath comme contrôleur.

C.P. 1651, daté le 15 juin 1917.—Le contrôleur du combustible revêtu de certains pouvoirs sous l'empire de la Loi des enquêtes.

C.P. 1862, daté le 6 juillet 1917.—Contrôleur du combustible;—\$10,000 attribuées au service à même les crédits de guerre.

C.P. 1887, daté le 12 juillet 1917.—Contrôleur du combustible.—Rapport sur la situation économique quant au charbon, et nomination de Chas. A. Magrath à ce poste.

C.P. 2060, daté le 27 juillet 1917.—Assistant contrôleur du combustible,—Nomination de H. P. McCue à ce poste.

C.P. 2289, daté le 22 août 1917,—Contrôle du combustible,—Nomination de Donald S. Kerr comme auxiliaire, et de C. W. Peterson comme député contrôleur du combustible.

C.P. 2311, daté le 19 septembre 1917.—"David S. Kerr" au lieu de Donald S. Kerr. (Modification du décret 2289, 22 août 1917).

C.P. 3068, daté le 26 octobre 1917.—Règlements *re* importation et vente du charbon.

C.P. 105/3341, daté le 3 décembre 1918.—Appointements du député contrôleur du combustible fixés à \$500 par mois.

C.P. 285, daté le 4 février 1918.—Attributions du contrôleur du combustible. (modifications apportées au décret du 12 juillet 1917 définissant ces attributions).

C.P. 298, daté le 6 février 1918.—Règlements *re* combustible.—Etablissant des jours sans feu dans les fabriques, théâtres, etc.